

AU PRÉSENT

Le don planifié au cœur de vos valeurs

25
ans
à raconter
l'engagement

Parce que l'avenir s'écrit aussi aujourd'hui.

AUTOMNE 2026

Magazine d'information
sur les dons planifiés

Des histoires à raconter. Des valeurs à transmettre. Un avenir à construire.

AU PRÉSENT c'est quoi?

Le magazine **AU PRÉSENT** est une réalisation de Mission inclusion, une marque enregistrée de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Cette publication contient des renseignements utiles, des témoignages touchants et des tableaux de rendement précis concernant la rente viagère de bienfaisance, le don testamentaire et les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à vous. Ce magazine vous est offert deux fois par an. Vos proches peuvent également s'y abonner gratuitement; discutez-en!

Bonne lecture!



On se souvient!

Chaque don porte une histoire.

Derrière chaque geste de générosité se trouvent une rencontre, une conviction ou un moment marquant. Bien souvent, ce qui motive un don dépasse largement l'instant présent. C'est une façon de rendre hommage, de transmettre une valeur ou de contribuer à quelque chose qui nous survivra.

Au fil des années, ces histoires se sont rencontrées et entrelacées pour former la trame de notre fondation. Elles ont façonné notre identité et nourri notre engagement auprès des communautés que nous accompagnons, ici au Québec comme ailleurs dans le monde.

Notre propre histoire prend racine dans l'héritage du Cardinal Léger. Une vision de solidarité, d'ouverture et de dignité humaine qui continue d'inspirer notre action aujourd'hui. Mais chaque personne qui choisit de soutenir notre mission y ajoute également son chapitre. Et vous, quelle est votre histoire?

Nous savons que derrière chaque don se cache une expérience unique : le souvenir d'un être cher, la gratitude envers une personne qui a marqué notre parcours ou encore le désir sincère de contribuer à un monde plus juste. Ces histoires ne s'effacent pas. Elles deviennent le fondement de projets porteurs, de partenariats durables et d'initiatives qui transforment des vies.

Notre rôle ne consiste pas seulement à soutenir des programmes. Il est aussi de faire vivre cet héritage de générosité, de mémoire et d'engagement. Car ce sont ces histoires qui nous rassemblent. Ce sont elles qui donnent un sens à notre action et qui renforcent les liens qui unissent notre communauté.

Merci à toutes les personnes qui partagent leur histoire avec nous. Ensemble, nous écrivons un récit de solidarité et d'humanité où chaque geste compte et où chaque souvenir contribue à bâtir un avenir plus généreux, plus inclusif et plus porteur d'espoir.



Nicolas Dedek

Directeur, dons majeurs et planifiés
514 495-2409, poste 157

Nous remercions nos
collaborateurs d'avoir participé
activement à l'idéation et à la
rédaction de ce magazine :

RÉDACTION
Tifanie Brazier
Nicolas Dedek
Kim Laporte Phaneuf
GESTION DE PROJET
Mélanie Beaugard

CONCEPTION GRAPHIQUE
Flo.Majérus
RÉVISION LINGUISTIQUE
Lynne Dupuis

TRADUCTION
Louisa Sage
IMPRESSION
Tabasko
MAISON POSTALE
Kopel

Édition semestrielle | Nombre d'impressions : 4617

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026 — 4124596 | Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001
Mission inclusion est une marque enregistrée de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

À 78 ans, une mission qui transforme encore des vies!

Depuis 78 ans, notre fondation avance avec une conviction constante : la solidarité a le pouvoir de transformer durablement des vies. Les réalités sociales évoluent, bien sûr, au Québec comme ailleurs et notre engagement demeure fidèle aux piliers établis par notre fondateur dès les débuts de notre histoire.

Aujourd'hui encore, cet héritage continue de nous inspirer et de nous guider. **Chaque geste de générosité, chaque don planifié, chaque engagement envers notre mission contribue à faire vivre cette vision tournée vers l'avenir.**

Avec vous, Mission inclusion offre bien plus que le soutien financier aux communautés fragilisées. Notre action repose également sur un accompagnement organisationnel concret auprès des organismes.

Ce soutien leur permet de renforcer leurs capacités, d'améliorer leurs pratiques et d'accroître leur impact auprès des personnes et des communautés qu'ils accompagnent.

De plus, nous soutenons leurs efforts d'aller au cœur du problème et de s'attaquer aux causes. Mission inclusion est très appréciée de ses partenaires. Nous nous intéressons à leurs enjeux et sommes à l'écoute de leurs besoins. Le plus on écoute, le mieux on prend des décisions. Saviez-vous que les demandes de financement que nous recevons sont analysées scrupuleusement par le personnel et par un comité d'expert et d'expertes bénévoles? Tout ceci nous permet de diriger l'aide financière vers les initiatives les plus prometteuses en lien avec notre mission.

Et l'impact est tangible sur le terrain. Les projets sont sélectionnés avec grand soin, et avec plus de ressources plus de personnes vulnérables sont rejointes. Nous sommes fiers de faire partie de cette grande mission, et nous croyons que nos alliés peuvent aussi être fiers, tout comme nos partenaires sont fiers du travail qu'ils accomplissent avec votre soutien.

En honorant notre histoire et celle de toutes les personnes qui ont contribué à la bâtir, comme vous, nous poursuivons avec la même ambition : bâtir une société plus inclusive et solidaire, fidèle aux valeurs qui nous animent depuis 78 ans.



De gauche à droite : Nicolas Dedek, Kim Laporte Phaneuf et Tifanie Brazier.

ÉCRIVONS LE PROCHAIN CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE, ENSEMBLE

Choisir le don mensuel, c'est poser un geste simple, mais profondément porteur pour l'avenir. En offrant un soutien régulier, nos donateurs deviennent de véritables partenaires de notre mission et nous aident à bâtir des actions qui répondent aux besoins des communautés, année après année.

Le don mensuel permet d'intégrer la philanthropie à son quotidien, selon ses moyens, tout en offrant une stabilité essentielle à notre fondation. Grâce à cet engagement renouvelé, nous pouvons mieux planifier nos actions, maintenir nos programmes et intervenir avec constance auprès des organismes et des personnes qui comptent sur notre soutien.

Au-delà du montant versé, c'est l'engagement collectif qui fait toute la différence. Chaque don mensuel, petit ou grand, s'ajoute aux autres pour créer un impact réel et durable.

Le don mensuel : une générosité qui s'inscrit dans le temps

Dans un contexte où les besoins évoluent rapidement, pouvoir compter sur des alliés engagés mois après mois est précieux. Leur confiance nous permet d'avancer avec ambition et de poursuivre notre mission avec force et de répondre avec constance aux défis des communautés d'ici et d'ailleurs.

Merci aux donateurs qui soutiennent notre fondation mois après mois. Votre engagement contribue à faire grandir la solidarité et à renforcer notre capacité d'agir auprès des communautés.

Pourquoi nos donateurs choisissent-ils le don mensuel?

« Je soutiens Mission inclusion pour que vous puissiez continuer nos œuvres chez nous et à l'international. »

« Mon souci d'aider les gens dans le besoin m'offre l'opportunité de participer selon mes moyens avec votre fondation. »

« Je continue l'action de ma grand-mère depuis 35 ans déjà ! »

« J'aide Mission inclusion à combattre l'effet des inégalités des ressources entre humains, au Québec comme ailleurs dans le monde. »

« Pour moi, il est très important de contribuer au mieux-être des personnes en situation de précarité ici et à l'international et votre organisme qui poursuit l'œuvre du Cardinal Léger. »

L'assurance vie : transmettre des valeurs pour l'avenir

En 2020, Mme Thomas, a choisi de désigner Mission inclusion comme bénéficiaire de son assurance vie. Un geste profondément significatif, qui permet de prolonger l'engagement de sa mère, qui soutenait le Cardinal Léger depuis 1985.

« Pour moi, c'est une façon de poursuivre ce que ma mère avait commencé. Elle a toujours cru en l'importance d'un soutien durable, et je partage cette vision. »



Son secret? Un don planifié permet de transformer une intention d'aujourd'hui en un geste qui perdure dans le temps.

Grâce à des personnes engagées comme vous, Mission inclusion poursuit sa mission pour une société plus inclusive et solidaire. **Quelle empreinte souhaitez-vous laisser?**

Vos placements au service du changement ou don de titres : simple, efficace, généreux

Plusieurs appellations, un seul don.

Le don de titres boursiers — actions, valeurs mobilières ou fonds communs de placement — est une façon simple et avantageuse de soutenir une cause qui vous tient à cœur.

Ce type de don peut être effectué à titre personnel ou par l'entremise de votre entreprise. Son principal avantage : vous évitez l'impôt sur le gain en capital tout en recevant un reçu fiscal correspondant à la juste valeur marchande des titres transférés.

Chez Mission inclusion, le processus est efficace, rapide et sécuritaire. Il suffit de remplir le formulaire interactif disponible sur notre site Web, puis de communiquer avec notre équipe pour nous aviser du transfert. Vous pourrez ensuite autoriser la transaction auprès de votre institution financière.

Le transfert des titres s'effectue généralement dans un délai de 5 à 30 jours, et votre reçu fiscal vous est transmis le mois suivant.

Saviez-vous qu'il est également possible d'utiliser des actions pour souscrire à une rente viagère de bienfaisance?

En plus d'éviter l'impôt sur le gain en capital, vous pourriez recevoir un reçu fiscal représentant environ 20 % de la valeur marchande du transfert, tout en bénéficiant d'un revenu garanti à vie.

Nous vous invitons à découvrir l'histoire de Mme Charlebois pour en apprendre davantage sur ce type de don unique à la page suivante. ➔



Découvrez les avantages du don d'assurance vie sur notre site web.

QUAND UN DON RACONTE UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Un geste pour l'avenir

Pour Mme Gisèle Charlebois, choisir une rente viagère de bienfaisance avec transfert d'actions vers un organisme, c'est bien plus qu'une décision financière. C'est une façon de faire vivre un héritage.

Profondément marquée par l'engagement de son père, elle en garde une grande fierté. Elle souhaite aujourd'hui faire perdurer ces valeurs qui ont façonné son parcours : la générosité, l'engagement et le souci des autres. Elle le dit avec simplicité : ce sont des valeurs de famille. Sa mère le portait déjà, tout au long de sa vie.

Son geste est aussi guidé par une sensibilité bien réelle aux besoins, notamment en Afrique, où elle reconnaît l'importance d'un soutien durable et structurant.



De gauche à droite : Richard Veenstra, Gisèle Charlebois et Nicolas Dedek.

De père en fille, la générosité en héritage

À travers cette démarche, elle ne fait pas que donner : elle prolonge une histoire, honore ses racines et contribue, à sa manière, à un monde plus juste.

Comme elle, son père, M. Raymond Charlebois l'exprimait dans une édition du *Au Présent* en 2006.

« J'ai opté pour la rente viagère de bienfaisance en 2001. Le revenu de la rente n'était pas imposable dû à mon âge. Le reçu d'impôt me permettait d'obtenir un crédit d'impôt important. J'étais alors plus à l'aise dans mes dépenses. J'avais déjà épousé la cause du Cardinal Léger. Je continuais donc ce que j'avais fait, c'est-à-dire aider les pauvres. »

Nos taux de rentes en vigueur*

Âge	Femme	Homme
65	5,47 %	5,66 %
70	6,08 %	6,37 %
75	6,86 %	7,32 %
80	8,16 %	8,70 %
85	9,84 %	10,70 %

*Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (Octobre 2026) et ils sont basés sur un capital cédé de 100000 \$.

GUIDÉE PAR LE DÉSIR DE CONTRIBUER À UN MONDE PLUS JUSTE

Tout au long de sa vie active, notamment comme analyste en informatique, madame Julien a toujours été guidée par le désir de comprendre le monde et de contribuer à le rendre plus juste.

Son engagement humanitaire prend racine loin dans le temps. En 1987, prenant un congé d'un an auprès de son employeur, elle enseigne au Cameroun, où la visite de la Léproserie du Cardinal la marque profondément. Quelques années plus tard, en 1995-1996, elle poursuit son engagement en Haïti, également comme enseignante. Ces expériences renforcent sa solidarité envers les communautés en situation de vulnérabilité.



De gauche à droite : Louise Julien, Kim Laporte Phaneuf et Marc-André Coallier.

Très tôt, elle développe une culture du don.

Depuis 2022, elle donne du plasma régulièrement. Elle se souvient encore d'un moment déterminant de son enfance : voir sa mère donner du sang pour sauver la sienne. Ce geste de transmission et de générosité a façonné sa propre vision de l'entraide.

Issue d'une famille où l'engagement est bien vivant, trois de ses tantes étaient religieuses, elle a toujours soutenu des causes d'aide humanitaire.

Elle souhaite aujourd'hui structurer son engagement philanthropique de façon réfléchie, en organisant ses finances de son vivant et en planifiant également un don à son décès.

La rente viagère philanthropique s'est imposée à elle comme une solution naturelle

Elle a choisi de soutenir Mission inclusion et d'autres causes de cœur, envers qui elle éprouve une grande confiance, notamment pour la qualité de leur gestion et le souci accordé aux frais d'administration.

La rente viagère philanthropique s'est imposée à elle comme une solution naturelle : elle lui permet d'assurer sa sécurité financière tout en posant un geste concret et immédiat pour les causes qui lui sont chères. **Elle y voit aussi un avantage fiscal intéressant.**

Par ailleurs, elle a cotisé pendant plus de 20 ans à une assurance-vie au profit de Mission inclusion, et dont les primes permettaient l'émission d'un reçu de bienfaisance. Chaque année, les reçus donnaient droit à une diminution de la charge fiscale pouvant donner lieu à de nouveaux dons.

Pour elle, donner n'est pas seulement un geste ponctuel : c'est une façon de vivre en cohérence avec ses valeurs, aujourd'hui comme demain.



Maintenant c'est à votre tour.

Et si votre histoire pouvait, elle aussi, devenir un geste pour l'avenir?

Dans les témoignages de nos alliés, un même fil revient : une histoire personnelle, une rencontre, un déclic... ce moment où l'envie d'agir pour les autres est devenue une évidence.

Il n'est pas question de richesse ou de grands avoirs. Il est question de ce qui nous rassemble : la volonté de faire une différence, ici, maintenant, ailleurs et demain.

Le don planifié est accessible à chacun, selon sa réalité et ses priorités. Il permet de poser un geste qui respecte votre passé, votre présent et votre avenir.

Donner, c'est aussi choisir ce que l'on souhaite voir grandir autour de soi.

N'hésitez pas à nous contacter!

514 495-2409

dons@missioninclusion.ca



Daphné Mailloux-Rousseau

Directrice principale, développement philanthropique
poste 139 | dmrousseau@missioninclusion.ca



Nicolas Dedek

Directeur, dons majeurs et planifiés
poste 157 | ndedek@missioninclusion.ca



Kim Laporte Phaneuf

Conseillère principale, développement philanthropique
poste 120 | klaporte@missioninclusion.ca



Tifanie Brazier

Conseillère principale, développement philanthropique
poste 114 | tbrazier@missioninclusion.ca



130, avenue De L'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T2
514 495-2409 | 1 877 288-7383
missioninclusion.ca

